

Moret-Loing-et-Orvanne, le 21 OCT. 2022

Le Président
à
Mesdames, Messieurs les délégué(e)s
du SMICTOM
de la Région de Fontainebleau

Objet : Convocation rectificative Comité syndical du 07/11/2022

Mesdames, Messieurs les délégué(e)s,

Par un mail en date du vendredi 14 octobre, nous vous informions du report du prochain Comité syndical du SMICTOM du mardi 18 octobre au lundi 7 novembre.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir assister au prochain Comité syndical du SMICTOM qui aura lieu le :

LUNDI 7 NOVEMBRE 2022 À 19H00

Centre Anne Sylvestre

Place du Général Leclerc

77430 CHAMPAGNE-SUR-SEINE

(Parking à proximité)

Nous attirons votre attention sur le changement du lieu de réunion par rapport à la précédente convocation.

En revanche, les points à l'ordre du jour ainsi que les documents préparatoires sont inchangés.

1) Points à l'ordre du jour :

- 1/ Présentation des résultats de l'étude sur la gestion des déchets verts des communes et les possibilités de développement de filières locales d'approvisionnement de broyat de bois dans le cadre du déploiement du compostage
- 2/ Installation d'un délégué titulaire pour la Communauté de communes Moret Seine et Loing, commune de Champagne-sur-Seine, et de deux délégués titulaires pour la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau, communes d'Achères-la-Forêt, qui siègeront au SMICTOM
- 3/ Approbation du procès-verbal du comité syndical du 1er juillet 2022
- 4/ Adoption du référentiel budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2023
- 5/ Approbation du Règlement Budgétaire et Financier (RBF) (avec modification de la durée d'amortissement des biens)
- 6/ Rattrapages d'amortissements sur exercices antérieurs
- 7/ Autorisation au Président de signer un marché de fourniture et livraison de véhicules de collecte de déchets ménagers

8/ Autorisation au Président de créer 5 emplois non permanents d'agents contractuels à temps complet pour faire face à un accroissement temporaire d'activités

9/ Approbation du Rapport d'activités 2021 du SIREDOM

2) Points divers :

1/ Information générale sur l'extension des consignes de tri au 1er janvier 2023

2/ Présentation de la campagne de communication Prévention par l'agence Just See

De plus, nous vous remercions de bien vouloir apporter vos stylos personnels pour émarger lors de votre arrivée.

Enfin, bien que le port du masque ne soit plus obligatoire à l'intérieur de la salle de réunion du comité, nous vous prions de continuer à respecter les gestes barrières.

En cas d'impossibilité d'assister à ce Comité Syndical, merci de bien vouloir prévenir votre suppléant.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Cordier



Pascal GOUHOURY

Président du SMICTOM
de la Région de Fontainebleau

Merci de bien vouloir confirmer votre présence par mail à l'adresse suivante :
administration@smictom-fontainebleau.fr